

TROPHÉE D'AUTOMNE DE BMX

RÈGLEMENT 2018

Art. 1.	Le trophée de BMX, dont la dénomination officielle est Trophée d'Automne, sera mis en place durant la saison 2018. Les catégories ont pour référence l'année 2019.																																												
Art. 2.	Le Trophée d'Automne sera ouvert à tous les licenciés FFC (licence accueil et à la journée acceptée)																																												
Art. 3.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;">Les catégories courues seront :</th> <th>Année de naissance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Prélicenciés Garçons et Filles</td><td>2013 et après</td></tr> <tr><td>Poussin 1</td><td>2012</td></tr> <tr><td>Poussin 2</td><td>2011</td></tr> <tr><td>Poussin Filles</td><td>2011/2012</td></tr> <tr><td>Pupille Novices*</td><td>2009/2010</td></tr> <tr><td>Pupille</td><td>2009/2010</td></tr> <tr><td>Pupille Fille</td><td>2009/2010</td></tr> <tr><td>Benjamin Novice*</td><td>2007/2008</td></tr> <tr><td>Benjamin</td><td>2007/2008</td></tr> <tr><td>Benjamin Fille</td><td>2007/2008</td></tr> <tr><td>Minime Novice*</td><td>2005/2006</td></tr> <tr><td>Minime</td><td>2005/2006</td></tr> <tr><td>Minime Fille</td><td>2005/2006</td></tr> <tr><td>Fille 15 ans et +</td><td>2004 et avant</td></tr> <tr><td>Cadet</td><td>2003/2004</td></tr> <tr><td>Homme 17-29 ans</td><td>2002/1990</td></tr> <tr><td>Homme 30 et +</td><td>1989 et avant</td></tr> <tr><td>Master</td><td>Pilotes Elites, Juniors Nationaux, Hommes 17 ans et + classés en National ainsi que les Homme de 17 ans et + en ayant fait la demande</td></tr> <tr><td>Cruiser 17/29 ans</td><td>2002/1990</td></tr> <tr><td>Cruiser 30/39 ans</td><td>1989/1980</td></tr> <tr><td>Cruiser 40 ans et +</td><td>1979 et avant</td></tr> </tbody> </table>	Les catégories courues seront :	Année de naissance	Prélicenciés Garçons et Filles	2013 et après	Poussin 1	2012	Poussin 2	2011	Poussin Filles	2011/2012	Pupille Novices*	2009/2010	Pupille	2009/2010	Pupille Fille	2009/2010	Benjamin Novice*	2007/2008	Benjamin	2007/2008	Benjamin Fille	2007/2008	Minime Novice*	2005/2006	Minime	2005/2006	Minime Fille	2005/2006	Fille 15 ans et +	2004 et avant	Cadet	2003/2004	Homme 17-29 ans	2002/1990	Homme 30 et +	1989 et avant	Master	Pilotes Elites, Juniors Nationaux, Hommes 17 ans et + classés en National ainsi que les Homme de 17 ans et + en ayant fait la demande	Cruiser 17/29 ans	2002/1990	Cruiser 30/39 ans	1989/1980	Cruiser 40 ans et +	1979 et avant
Les catégories courues seront :	Année de naissance																																												
Prélicenciés Garçons et Filles	2013 et après																																												
Poussin 1	2012																																												
Poussin 2	2011																																												
Poussin Filles	2011/2012																																												
Pupille Novices*	2009/2010																																												
Pupille	2009/2010																																												
Pupille Fille	2009/2010																																												
Benjamin Novice*	2007/2008																																												
Benjamin	2007/2008																																												
Benjamin Fille	2007/2008																																												
Minime Novice*	2005/2006																																												
Minime	2005/2006																																												
Minime Fille	2005/2006																																												
Fille 15 ans et +	2004 et avant																																												
Cadet	2003/2004																																												
Homme 17-29 ans	2002/1990																																												
Homme 30 et +	1989 et avant																																												
Master	Pilotes Elites, Juniors Nationaux, Hommes 17 ans et + classés en National ainsi que les Homme de 17 ans et + en ayant fait la demande																																												
Cruiser 17/29 ans	2002/1990																																												
Cruiser 30/39 ans	1989/1980																																												
Cruiser 40 ans et +	1979 et avant																																												
NB	* Attention seul seront affectés dans cette catégorie les pilotes non classés en compétition sur les fichiers établis par les CRBMX d'appartenance du ou des pilotes concernés pour la saison 2019. En l'absence de liste Novice ou compétition dans son comité, transmise à l'organisateur, les pilotes des comités extérieurs seront automatiquement classés en catégorie Compétition.																																												
Art. 4.	Conformément à la réglementation, s'il y a moins de 4 pilotes dans une classe d'âge, ceux-ci courront dans la classe d'âge immédiatement supérieure avec un classement séparé. Sauf pour les classes d'âges filles référencées dans l'article 5.																																												
Art. 5.	<p>Si moins de 9 inscrites, les filles courront, suivant les dispositions suivantes :</p> <p><u>Les Poussines :</u> Avec les garçons de leurs classes d'âges</p> <p><u>Les Pupilles, Benjamines et Minimes :</u> Celles classées* en catégorie compétitions avec les garçons compétitions de leurs classes d'âges, pour toutes les autres sauf demandes particulières, elles courront avec les pilotes Novices de leurs classes d'âges</p> <p>Afin d'établir le classement final pour ces classes d'âges, une finale sera organisée sur chaque épreuve.</p> <p>Attention : Pour être classé au général, comme pour toutes les autres catégories (voir Art.9), il faudra avoir participé à au moins 4 épreuves.</p>																																												
Art. 6.	<p>Les Pilotes Féminines Elites: Les pilotes 19 ans et + classées élites Dames courent avec la classe Senior Homme. Les pilotes Juniors classées en élites Dames courent en Filles 15 ans et +. Ces dernières ont toutefois comme les pilotes filles de 19 ans et + non élites la possibilité uniquement sur demande écrite faite lors de leurs premières inscriptions de courir avec les seniors Hommes.</p>																																												
Art. 7.	Les droits d'engagement sur chaque épreuve seront de 9,00 € par catégorie 20" ou 24" et de 15,00 € pour deux catégories 20 et 24".																																												

Art. 8.	Le classement général sera établi en additionnant les points acquis lors de chaque épreuve (pas de joker) pour chacune des catégories en compétition, selon le barème en vigueur des points du règlement F.F.C 2018.		
Art. 9.	Pour être classé au classement général, il faudra avoir participé au minimum à quatre épreuves.		
Art. 10.	Sera déclaré vainqueur le pilote ayant totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, sera désigné vainqueur le pilote ayant obtenu la meilleure place à la dernière épreuve courue.		
Art. 11.	Les prix, remis lors de la dernière épreuve, seront attribués selon le barème suivant * :		
	Précilenciés Garçons et Filles	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Poussin 1	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Poussin 2	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Poussin Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées*
	Pupille Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées*
	Pupille 1	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classées*
	Pupille 2	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Benjamin Fille	Trophée aux 8 premières	Si plus de 8 classées*
	Benjamin 1	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classées*
	Benjamin 2	Trophée aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Minime Fille	Lots aux 8 premières	Si plus de 8 classés*
	Minime 1	Lots aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Minime 2	Lots aux 8 premiers	Si plus de 8 classées*
	Cadet	Lots aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Fille 15ans et +	Lots aux 8 premières	Si plus de 8 classées*
	Senior 17-29	Lots aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Homme 30 et +	Lots aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Cruiser 17/29 ans	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Cruiser 30/39 ans	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	Cruiser Vétéran	Lots en nature aux 8 premiers	Si plus de 8 classés*
	* Uniquement si plus de 8classés, dans le cas contraire un pourcentage suivant le tableau ci dessous sera retenu <i>8 classés = 6iers récompensés</i> <i>7 classés = 5iers récompensés</i> <i>6 Classés = 4iers récompensés</i> <i>5 ou 4 Classés = 3iers récompensés</i>		
	Master	Pas de classement final, Prix au 3iers sur chaque épreuve	
Art. 12.	Le Trophée d'Automne 2018 de BMX sera disputé sur 7 épreuves selon le calendrier suivant :		
	23 Septembre 2018	Carpentras (84)	BMX Carpentras
	30 Septembre 2018	Les Pennes Mirabeau (13)	BMX Club Les Pennes Mirabeau
	07 Octobre 2018	Entrechaux (84)	BMX Entrechaux
	20 Octobre 2018	St Paul 3 Châteaux (26)	BMX Club St Paul 3 Châteaux
	28 Octobre 2018	Biguglia (02)	BMX Race Biguglia
	03 Novembre 2018	Pernes Les fontaines (84)	UBV
	04 Novembre 2018	Pernes Les Fontaines (84)	BMX Pernois
Art. 13.	Le timing sauf pour la manche de Biguglia sera commun à toutes les épreuves.		
Art. 14.	Tout litige non répertorié dans le présent règlement sera réglé conformément à la réglementation FFC en vigueur.		